

## Courrier des lecteurs :

@ Les adhérents de l'association de sport [à laquelle j'appartiens] viennent de recevoir un mail leur indiquant que la piscine des Iris fermerait fin juin.

Cette information est donnée sans plus d'explication. Les cours d'aquagym, de natation et les cours de natation pour les écoles ne seront donc pas assurés l'an prochain ! Et Monsieur Sénant trouve cela normal, il est vrai qu'il vaut mieux donner tout de suite le terrain de la piscine aux promoteurs de l'opération sur l'IUFM plutôt que de laisser cette piscine ouverte aux Antoniens encore un an, avant [la mise en service de] l'autre super-piscine et sa merveilleuse fosse de plongée (pour une poignée d'Antoniens d'ailleurs).

Je trouve cela scandaleux.

(Reçu par courriel le 27 mars)

## Antony Sport Football doit être aidé et soutenu !

Il y a 25 ans Antony Sport Football a fait le choix de devenir un club de football de haut niveau pour sa section jeunesse. Sous l'impulsion de son Président, Claude Marlet et de différents directeurs techniques, il s'est structuré et a atteint dans toutes les catégories d'âge un niveau régional allant jusqu'au niveau fédéral au milieu des années 2000. 21 équipes féminines et masculines accueillent plus de 600 adhérents. Le club a ainsi obtenu plusieurs distinctions pour la qualité de son projet sportif et le label de meilleur club formateur à trois reprises. Chaque année plusieurs jeunes intègrent des clubs professionnels. Il est vrai que certains jeunes ne trouvent pas leur place au sein d'Antony Sport Football car un tel niveau impose qualités et exigences. Et il est vrai que la municipalité aurait intérêt à accompagner également un autre club de foot pour permettre à tous les enfants de pratiquer le football à un niveau inférieur. Cependant Antony Sport Football constitue une véritable réussite et il vous suffit d'aller regarder un entraînement, un match ou un tournoi pour comprendre que ce club vit et respire bien le football. Les enfants sont à la fois appliqués et joyeux, les beaux gestes sont salués par les éducateurs, les loupés sont repris positivement, l'ambiance y est détendue.

Pourtant, depuis un an, l'équipe dirigeante est mise à mal par un groupe proche du club « le renouveau » qui adresse des mails incendiaires à un grand nombre de membres d'associations, groupes politiques ou élus municipaux, l'accusant notamment de travail dissimulé au sein du club.

La vie d'un club de football comme pour de nombreuses associations est possible grâce au bénévolat, aux parents qui accompagnent les enfants lors des matchs à l'extérieur mais il a aussi souvent besoin des joueurs seniors ou des jeunes adultes pour encadrer la pratique du football des équipes jeunes. Un tel investissement nécessite bien souvent une rémunération pour les 7 à 10 heures passées par semaine auprès des enfants. Cela constitue-t-il un véritable travail au sens du code du travail ? Est-ce vraiment les règles du monde de l'entreprise qui



doivent s'appliquer pour faire vivre un club amateur affilié à la Fédération Française de Football ?

Ce qui est reproché par « le renouveau » à Antony Sport Football, de très nombreux clubs de foot de France le pratiquent ! Oui les règles qui encadrent le sport amateur doivent être revues et adaptées aux milieux associatifs et sportifs. C'est la survie du monde sportif amateur qui est en jeu. Qui acceptera de prendre bénévolement en main les destinés d'un club de sport s'il doit vérifier la situation administrative d'un étranger en France (dernier reproche en date), déclarer à l'Urssaf l'ensemble des intervenants au tour du stade etc ? Pas grand monde ! La réflexion doit être engagée par l'Etat et le monde sportif et associatif pour donner un statut au bénévolat avec des règles et des moyens.

Peut-être que des erreurs ont été commises par l'équipe dirigeante mais, au regard de la réussite de ce club et de l'investissement permanent de l'équipe dirigeante, il est injuste de la trainer ainsi dans la boue et il est temps de lui venir en aide. Monsieur le Maire, il ne faut pas être un simple arbitre de ce conflit mais siffler la fin de la partie !

Retrouvez-nous sur :

[www.citoyensaantony.fr](http://www.citoyensaantony.fr)

Fabien FEUILLADE



## Désillusion : la piste cyclable sur la RD920

Les travaux sur la RD920 nous ont fait rêver, nous cyclistes. Une piste cyclable. Pas sur 5 mètres, pas dans une rue, mais le long de la mythique N20. Quand on roule à vélo à Antony, on se demande toujours si on n'est pas de trop. Bien sûr il y a les zones 30 qui nous permettent d'éviter certaines rues un peu risquées. Mais là, maintenant la route mythique est à nous aussi ! On peut remonter jusqu'à Massy, et bientôt, aller en toute sécurité jusqu'à la Croix de Berny, enfin presque !

En effet, quelle désillusion ! La piste ne commence qu'au niveau de la caserne des pompiers. Dans le cœur d'Antony Il faut s'intégrer dans la circulation difficile.

Mais pourquoi les cyclistes ne sont-ils toujours pas contents ? Pourquoi occupent-ils encore la route et non ses bas-côtés que sont les pistes cyclables ? Parce que justement ce ne sont que des bas-côtés. Difficile de faire cette portion de route sans s'arrêter régulièrement pour contourner un obstacle.

Les pistes cyclables ne sont pas respectées par les voitures qui les utilisent comme parking. Elles se sont transformées aussi en espace pour les poubelles en pied d'immeubles d'où ne sortent pas qu'une poubelle : il faut bien les mettre quelque part mais pas sur le trottoir désormais trop loin de d'accès pour les éboueurs.

Au sol des panneaux en ferraille irrégulière, qui permettent l'accès aux divers services de la voirie, sont justement sur la piste cyclable. Impossible donc de les éviter, ce qui augmente le danger et donc ralentit d'autant le cycliste.

Par ailleurs, la piste cyclable est placée entre les places de stationnement le long de la route et le trottoir des piétons. Les passagers habitués à sortir des voitures sans contrôle, oublient l'existence de la piste cyclable, les automobilistes qui chargent et déchargent leur véhicule, posent leur chargement sur la piste. Cyclistes : soyez aux aguets une porte de voiture peut s'ouvrir à tout instant, et des paquets peuvent se trouver sur la piste. Les piétons utilisent la piste cyclable pour s'y promener. Cyclistes : ralentissez un piéton peut à tout instant déboucher sur la piste.

A chaque croisement de route il faut sortir de la piste cyclable puis y revenir. En général l'entrée et/ou la sortie est obstruée. Je peux vous assurer que si vous devez passer par le trottoir piéton ou par la route, le choix est vite fait. La route très fluide pour un cycliste et celui-ci ne revient pas sur la piste !

Catherine CRESSOT



Citoyens à Antony

## Pétition : Nous voulons Vélib' à Antony!

Vélib' arrive dans les villes de banlieue ! Sceaux et Bourg-la-Reine sont déjà candidates ! La municipalité d'Antony, elle, n'a pas fait acte de candidature! Nous souhaitons qu'elle réévalue sa position. Avec 6 gares RER, 3 lycées, un centre-ville attractif, la coulée verte et le Parc de Sceaux, Antony a tous les atouts pour accueillir avec réussite ce dispositif dont le succès, parisien et en petite couronne, est certain et unanime ! Antony ne peut rester à l'écart de la modernité ! Les circulations douces sont l'avenir des déplacements urbains de proximité. Exigeons que la ville d'Antony accueille des stations Vélib' !

sur le site [change.org](http://change.org), je tape: Vélib' Antony, et je signe en ligne la pétition



## Les élus du territoire ouvrent la voie à Massy-Valenton

Certains optimistes croyaient enterré le projet d'aménagement de la ligne ferroviaire Massy-Valenton, qui prévoit de doubler le trafic TGV dans les prochaines années. Plus d'un millier de riverains, lors de l'enquête publique, après quinze années de bataille, avaient réaffirmé leur opposition au projet. Le maire, son conseil municipal unanime et bien d'autres – le conseil départemental par exemple - avaient fait part de leur opposition. Le maire affirmait qu'il irait jusqu'au bout dans les procédures juridiques si besoin, menaçant le préfet de déférer devant le tribunal administratif une éventuelle déclaration d'utilité publique. Patatras, voilà que le nouveau conseil du territoire, Vallée Sud Grand Paris, à peine installé, vote à l'unanimité une délibération donnant un avis favorable à la révision du Plan Local d'Urbanisme modifiant les règles existantes pour permettre la réalisation du projet (modification de la hauteur des murs de séparation et réserve pour la réalisation de la suppression du passage à niveau). Ainsi, les élus territoriaux, tout en rappelant l'opposition des Antoniens et rejetant les conclusions de la commission d'enquête, lèvent, avec la complicité des élus d'Antony, l'un des moyens qui permettaient à la ville de s'opposer aux côtés des riverains au projet. Non seulement, ils compromettent des années de résistance des Antoniens mais aussi l'engagement maintes fois répété et affirmé du maire d'Antony d'engager toute procédure juridique. Comment pourra-t-il désormais justifier avoir donné un feu vert pour modifier le PLU dont le seul objet est de permettre la réalisation de la ligne Massy-Valenton

**Jean-Marc FEUILLADE**

### Votre soutien financier à Agora est bienvenu.

Adressez vos dons à  
Citoyens à Antony,  
7 ter rue Pasteur - Antony

## Fable sur l'intercommunalité : le Berger et ses agneaux



Le Président du Conseil territorial "Vallée Sud", Jean-Didier Berger, mène son troupeau de conseillers sans état d'âme. Lors de la dernière réunion à Bagneux, 36 délibérations ont été

abordées sous sa houlette en à peine plus de 2 heures. Bien évidemment, la plupart des sujets avait été ficelée en amont. Il faut dire que la participation des maires communistes de Bagneux et de Malakoff à l'exécutif territorial et l'absence de groupes politiques n'incite guère à l'ouverture d'un débat contradictoire : entre les Républicains aux ordres, le Front de gauche qui les rejoint pour dénoncer la politique gouvernementale, les centristes attentistes et les socialistes qui se font tout petits, l'ambiance était calme dans la pâture et l'unanimité silencieuse fut la règle dans le monde de Panurge.

Tout juste entendit-on Jean-Yves Sénant, vice-président chargé des finances - mais ce soir-là simple bouvier briard - présenter en quelques mots un budget que moutons et brebis, républicains et communistes, approuvèrent. La surprise vint de deux délibérations retirées au dernier moment (la réflexion du pâtre n'avait sans doute pas été suffisamment murie) et de deux autres modifiées in extremis mais de façon bien différente. La délibération sur le projet Massy-Valenton, qui concerne Antony, qui était initialement un modèle d'incohérence fut retouchée partiellement sans le moindre bêlement contraire (voir les détails dans l'article ci-contre). En revanche, sur l'insertion du tram T10 dans la forêt de Meudon, ce qui concerne Clamart, Jean-Didier Berger se souvint qu'il était maire de cette commune et exigea du troupeau que l'avis du Conseil comporte une réserve pour maintenir trois voies de circulation sur la départementale 2. D'un côté Sénant qui rapplique "au pied" et de l'autre le machiavélisme d'un génie des alpages !

Tout cela serait risible si c'était dérisoire. Malheureusement ce n'est pas le cas. Que le débat soit empêché par l'article 49-3, par les manœuvres d'appareil, par les pressions des uns ou par la pusillanimité des autres, c'est toujours la démocratie qui est malade.

**Bruno EDOUARD**



## Conseil Citoyen : l'étranger n'a pas la parole !

On ne le connaissait pas fervent de la démocratie participative... C'est donc contraint par la loi que le maire d'Antony a dû s'y résoudre pour obtenir la validation du Contrat ville qui, pour quelques années encore, permettra de maintenir le quartier du Noyer doré et sa population hors de l'abyme social et de bénéficier des aides de l'Etat. Il s'est donc résolu à mettre en œuvre les dispositions réglementaires. Il a même organisé un show un samedi après-midi auquel il s'est bien gardé d'apparaître, qui a rassemblé une vingtaine de personnes. Il s'est engagé à ce que l'ensemble des habitants puisse participer à la désignation des habitants au conseil, qui aura à faire des propositions sur l'ensemble des problèmes du quartier... Et voilà, en fin de compte, prétextant l'attente d'un avis de la Commission nationale informatique et libertés, tardivement sollicité, qu'il exclut près de 40 % des habitants du quartier. Sur les 6000 habitants de plus de 18 ans, il n'autorise que 3800 inscrits sur la liste électorale à prendre part au tirage au sort excluant toute représentation des habitants étrangers du quartier... Certains, bien mal intentionnés évoqueront sans nul doute des pratiques de voyous, d'autres un peu plus modérés, s'indigneront d'une manipulation politicienne visant à exclure l'autre, l'étranger... Qu'importe, une fois encore, c'est la bassesse de cette petite manœuvre indigne qu'il nous faut dénoncer et suggérer au maire d'Antony de s'inspirer de l'élection récente du maire de Londres, scrutin auquel ont participé plus de 200 000 Français résidant dans la capitale britannique.



**Marie-Claire CLOISON**

### Pass 92 : P Devedjian revient à la raison

Dans notre précédente édition nous alertions sur la suppression du Pass 92, aide départementale de 70 euros annuels, destiné au financement des activités sportives, culturelles et associatives des collégiens des Hauts de Seine. La protestation des élus de gauche du Conseil départemental et la mobilisation importante des alto-séquanais au travers d'une pétition ont amené le président du Conseil départemental à la raison... il vient de décider le maintien du dispositif pour 2016/2017. Eh oui, parfois, l'action paie !

## Qui dit vrai ? La pauvreté n'est plus ce qu'elle était !

Alors que le maire ne cesse de se prévaloir d'être l'édile d'une des villes les moins inégalitaires de France, Isabelle Delpech, l'élue du Front de gauche, oppose en séance du conseil municipal que notre ville serait parmi les communes en tête du classement des villes hébergeant le plus de contribuables fortunés. Alors Antony ville de riches ? Agora vous livre les données publiées par l'INSEE et le ministère des finances.

Antony est la 83ème ville du pays par sa population, elle est la 29ème par le nombre de foyers fiscaux assujettis à l'impôt sur la fortune (ISF). Elle comptait en effet lors du dernier comptage des services fiscaux 718 contribuables pour un patrimoine moyen de 2,15 millions d'euros. Le montant moyen de contributions ISF s'élevait à 7816 euros.

Concernant l'impôt sur le revenu, Antony compte 75,8% de foyers fiscaux assujettis alors que la moyenne nationale n'est que de 65,9%... Le revenu fiscal de référence moyen par foyer est à Antony à 40 174 euros alors qu'il s'élève à 24 272 euros en moyenne nationale.

Ville de riches Antony ? Non... Antony est une ville qui est très nettement au dessus de la moyenne nationale en terme de revenu par foyer fiscal... Antony est bien au dessus des moyennes et compte un nombre bien supérieur de foyers fiscaux, au-delà du confortable au regard de ces centaines de foyers Antoniens qui vivent avec le RSA. Antony compte aussi beaucoup moins de familles modestes conséquence du coût exorbitant des loyers du secteur privé dans notre ville et de la politique municipale qui a conduit au fil des ans à supprimer de nombreux logements HLM destinés à accueillir des familles...

Selon le maire qui cumule retraite professionnelle et indemnités électorales substantielles, Antony ne saurait donc être considéré comme riche, voire même privilégié... Pour lui la richesse reste une notion relative... Quand à la pauvreté, le pauvre maire, ne sait plus de quoi on parle...

**Jean-Marc FEUILLADE**

